

Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE

BODAD TRA-KËR BREZHONEG

Mercredi 6 juillet 2022

Merc'her 6 a viz Gouere 2022

Présents-es

- Tangi Louarn
- Alan Foricher
- Yannig Menguy
- Yann Guillamot
- Jean-Marie Renault
- Anna Vari Chapalain
- Uisant Crequer
- Nabila Prigent
- Nadine Urvois
- Thomas Moysan

Excusés-es

- Bruno Coray
- Arno Elegoed
- David Ansquer

Ordre du jour

- Actualités
- Définition d'une méthode de travail pour l'élaboration d'un schéma de politique linguistique pour la Ville de Quimper

Actualités

Pour commencer, **Anna Vari Chapalain** précise que l'objet de la réunion est d'avancer sur la définition d'une méthode de travail pour l'élaboration d'un schéma de politique linguistique pour la Ville de Quimper.

Uisant Crequer demande s'il y a des questions d'actualité avant d'entamer ce travail.

Anna Vari Chapalain précise ainsi qu'en termes d'actualité le travail de présentation du « Guide d'utilisation du breton » se poursuit, de même que le travail de préparation pour la pose de plaques bilingues dans le quartier de Kerfeunteun.

Thomas Moysan indique, à cet effet, que le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine commission des noms de rue qui aura lieu le jeudi 22 septembre. L'opération devra ensuite être validée en Conseil municipal avant d'être réalisée. Mais le service voirie a d'ores et déjà commandé une partie des BAT des plaques de rue à l'entreprise chargée de leur élaboration afin de gagner du temps. Ces derniers seront transmis à l'Office public de la langue bretonne pour validation avant leur installation.

Concernant le chantier du PEM et la signalétique qui sera installée dans la future gare de Quimper, un courrier signé du Président de la Région Bretagne et du Préfet de Région a été envoyé à la directrice de SNCF : Gares et Connexions afin de requérir l'installation d'une signalétique paritaire français-breton dans et aux abords de la gare de Quimper, en application de la convention État-Région sur les langues de Bretagne. Aussi, une réponse est parvenue à la Région Bretagne indiquant que les équipes de la SNCF travaillaient sur la mise en place d'une nouvelle signalétique et que les premières esquisses seraient présentées aux partenaires à la rentrée pour une validation à l'hiver 2023.

CONTACT / DAREMPRED

Thomas MOYSAN
Chargé de mission
langue bretonne
Karget a gefridi evit
ar brezhoneg

02.98.98.45.18
06.40.15.52.32
thomas.moysan@quimper.bzh

La SNCF a également précisé que Quimper sera un site pilote pour l'ensemble des futures nouvelles gares de Bretagne.

Anna Vari Chapalain précise qu'aura lieu, le 20 septembre prochain, la Conférence territoriale des langues de Bretagne ; laquelle n'avait pas été réunie depuis le début du nouveau mandat du Conseil régional. Elle regroupe les élus et chargés de mission des communes de plus de 30 000 habitants, des EPCI, des cinq départements et de la Région Bretagne. **Tangi Louarn** précise que le mouvement associatif y sera également représenté par le Président du Conseil culturel de Bretagne et par un représentant de Kevre Breizh.

Yannig Menguy ajoute que la Région devrait travailler prochainement sur un nouveau plan de politique linguistique. Tout comme le Département du Finistère, complète **Anna Vari Chapalain**.

Au titre des actualités, **Tangi Louarn** revient sur le recours effectué par le réseau Kelenn auprès du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies vis-à-vis de la décision du Conseil constitutionnel portant sur la loi Molac. Un recours qui a porté ses fruits puisque le Conseil des droits de l'homme a condamné cette décision dans une lettre au gouvernement français signée par trois rapporteurs : le rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités, la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels et la rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation.

Pour finir avec les actualités, **Jean-Marie Renault** revient sur les travaux de restructuration de la RD34, la route de Bénodet, par le Département, qui est maître d'œuvre. Cette opération est réalisée en partenariat avec la Ville de Quimper, qui la cofinance. Elle sera réalisée d'ici un an, un an et demi. Toutefois, lors de la présentation du projet aux riverains, à Ergué-Armel, la question de la signalétique n'a pas été évoquée alors que ces travaux pourraient être l'occasion de revoir la signalétique de la route de Bénodet. Une demande en direction du Département pourrait ainsi être formulée dans ce sens. Ce sujet sera abordé de nouveau à la rentrée.

Concernant les nouvelles poubelles, non bilingues, du jardin de la retraite, il se trouve qu'elles n'ont pas été posées par le service déchets/propreté mais par le service espaces verts. Une réunion aura lieu avec le service à la rentrée pour présenter le Guide d'utilisation du breton.

Autre point du jour : la définition d'une méthode de travail pour l'élaboration d'un schéma de politique linguistique. Des échanges ont eu lieu avec, notamment, David Moan, chef du service démocratie de proximité, vie associative, [...], langue bretonne, pour affiner une méthode de travail. **Thomas Moysan** propose ainsi de consacrer un an de la commission extra-municipale à ce travail, en priorité. Aussi, une réunion en format classique de la commission sera proposée à mi-année pour faire un point et évoquer les actualités, et une seconde, en fin d'année, pour faire un bilan de l'année. D'autres réunions pourront bien sûr être organisées au besoin.

Il est ainsi proposé de travailler, tout au long de l'année, sous la forme de groupes de travail de deux ou trois personnes. L'objectif sera de formuler des propositions pour chacun des domaines de compétence de la collectivité Ville de Quimper. Ces domaines de compétences/politiques publiques seront réparties entre les différents groupes de travail.

Des fiches de synthèse ont été préparées pour faciliter ce travail de réflexion. Une fiche pour chaque compétence/politique publique. Pour chacune de ces fiches, il est proposé de réfléchir :

- Aux enjeux linguistiques propres à la compétence visée
- À la situation actuelle : Quel est l'état de la prise en compte de la langue bretonne au sein de cette politique publique ?
- Aux objectifs à atteindre
- Aux actions à mettre en œuvre pour parvenir à la réalisation de ces objectifs

Une fois ces fiches complétées par les membres de la commission extra-municipale, **Thomas Moysan** et **Anna Vari Chapalain** feront un point avec les services et les élus pour formuler une proposition conjointe.

L'objectif de cette démarche est de pouvoir coconstruire ce schéma de politique linguistique avec l'ensemble des acteurs pour en faciliter la mise en œuvre, une fois le document adopté.

Des outils de partage de documents seront mis à disposition des membres de la commission afin que chacun puisse travailler sur les fiches compétences.

En ce qui concerne la validation politique de cette démarche, un rapport d'information sera présenté en bureau municipal à la rentrée afin de présenter le travail entamé par la commission extra-municipale ainsi que la démarche adoptée.

Uisant Crequer précise qu'un bilan de tiers mandat sera également effectué auprès de la population à partir de la rentrée.

Yannig Menguy demande si le principe d'un schéma de politique linguistique est validé politiquement. **Anna Vari Chapalain** répond que cette question sera justement traitée lors d'un bureau municipal à la rentrée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration de ce schéma municipal est celui de la Ville de Quimper. D'une part car il s'agira du travail de la commission extra-municipale et que, en conséquence, il sera validé par les instances municipales. D'autre part, car un travail conséquent a déjà été engagé par la commission communautaire vis-à-vis des compétences de l'agglomération ; travail qui se poursuivra dans les mois à venir, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet communautaire. Enfin, il ne faut pas oublier que certaines compétences sont mutualisées (communication, ressources humaines, etc.) et qu'un travail au niveau communal aura nécessairement une répercussion sur ces compétences à l'échelle communautaire.

Anna Vari Chapalain ajoute que, si le rythme est différent, les choses avancent également au niveau de l'agglomération et de manière concrète. Entre autres projets : l'élaboration d'une campagne de communication/sensibilisation autour de la langue bretonne, l'organisation d'une réunion plénière de la commission communautaire en octobre et une seconde, entre élus des différentes communes, en novembre.

Yann Guillaumot évoque également le besoin de remobiliser les membres de la commission car les dernières réunions n'ont pas réuni beaucoup de membres. **Uisant Crequer** abonde et trouve qu'un travail par thème pourra peut-être permettre, effectivement, de remobiliser les membres de la commission extra-municipale.

Anna Vari Chapalain propose que les membres de la commission puissent s'inscrire pour travailler sur telle ou telle fiche action. **Yannig Menguy** indique que les membres de la commission pourront également travailler chez eux sur ces fiches. Il demande à quelles échéances il faut dater les objectifs de ce schéma de politique linguistique.

Uisant Crequer et **Anna Vari Chapalain** indiquent qu'il y aura des objectifs de court, moyens et de plus long terme, qui pourront déborder sur le mandat suivant.

En termes de rythme de travail, il est proposé de s'adapter en fonction des différents groupes de travail et de la disponibilité de leurs membres. **Thomas Moysan** animera ainsi les différents groupes et les réunira au besoin, en fonction de l'avancée des travaux et des questions soulevées.

Préconisations – Orientations de la Commission

- Il est décidé de consacrer l'année 2022/2023 à la rédaction d'un schéma de politique linguistique pour la Ville de Quimper. Pour ce faire, plusieurs groupes de travail seront créés qui travailleront, chacun, sur une ou plusieurs politiques publiques de la collectivité.
- Ces groupes de travail seront animés tout au long de l'année par le chargé de mission langue bretonne. Des outils numériques de partage de documents seront mis à disposition par ce dernier pour permettre aux membres de la commission de travailler en distanciel ou lors de réunions, suivant les modalités de travail qu'ils souhaitent adopter.
- Deux réunions en format standard sont proposées pour la Commission extra-municipale pour cette année, du fait de ce travail : une première à mi-année en janvier et une seconde en fin d'année au mois de juin. D'autres réunions pourront bien sûr être organisées au besoin.

- Lorsque les groupes de travail auront achevé de travailler sur telle ou telle politique publique, Anna Vari Chapalain et Thomas Moysan en échangeront avec les élus et les services responsables afin d'affiner ce travail de rédaction et d'assurer la coconstruction du schéma de politique linguistique.
- Un rapport sera présenté au bureau municipal après la rentrée afin de soumettre cette proposition à la validation des élus.

Divizoù ar bodad tra-kêr

- Divizet eo gouestlañ ar bloavezh 2022/2023 da skrivañ ur steuñv yezhel evit Kêr Gemper. Evit en ober e vo krouet meur a strollad-labour e-barzh ar bodad tra-kêr. Pep hini anezhe a labouro war unan pe veur a varregezhioù Kêr.
- Buhezet e vo ar strolladoù-labour-mañ a-hed ar bloaz gant ar c'hargad a gefridi brezhoneg. Binviji niverel a vo lakaet war sav evit aesaat labour izili ar bodad tra-kêr pe e vefe a-bell pe en emgavioù zo, ar pezh a vo graet hervez an doareoù labour a vo mat dezhe.
- Daou emvod labour a vo kinniget d'ar bodad tra-kêr evit ar bloavezh 2022/2023 : unan e-kreizig-kreiz ar bloaz, e miz Genver, hag unan e fin ar bloaz e miz Even. Emgavioù all a c'hallo bezañ aozet ma vez ret.
- Pa vo echu o labour gant ar strolladoù-labour en em gavo Anna Vari Chapalain ha Thomas Moysan gant an dilennidi hag ar servijoù a sell an dra-se oute evit klokaat al labour kaset da benn hag evit ma vo kengrouet da vat ar steuñv yezhel evit Kêr Gemper.
- Un danevell a vo kinniget d'ar burev kêr goude an distro-skol evit kadarnaat c'hoant an dilennidi da vont war-raok war an danvez-mañ.